Comité de coordination du PCRS du CNIG

Journée de travail du Jeudi 16 Mai 2024
Aérodrome de Chambley

Compte rendu

Liste des participants

Brice ACHDDOU, Mathieu BARTHELEMY, Gilles BAUDSON, Gérard BLIN, Pierre Alban BONIN, Cécile CALIN, Benjamin CASAGRANDE, Jean-Hervé COLIN, Céline COLLIGNON, Lionel CRINON, Yannick DAUBIÉ, Damien DESCOINGS, Marc DEVELEY, Loïc DI NOCERA, Sébastien GAILLAC, Laurent GILET, Ludovic GONSARD, William GUERIN, Laurent HANNEZO, Serge HOMBERT, Xavier JEANNOT, François LACOMBE, Guillaume MALARD, Loïc MAQUIN, Déborah PETITDEMANGE, Gabriel POUJOL, Jean Pierre RODRIGUEZ SANCHEZ, Jean Marc RUCK, Raphaela SALING, Marc SCHNEIDER, Patrick SIMON, Pierre STRECKER, Dyhia TALEB, Mathieu TARASCHINI, Steve TIERCELIN, Hervé VITOUX, Jean Michel WANNEPAIN, Maxime WERLEN

Animateur

Gwenaël MARTIN (Afigéo)

Partie 1 _ Financement

✓ **Utilisation des fonds FEDER pour le financement des PCRS et de leurs mises à jour.**

Le taux et les critères dépendent des orientations des plans régionaux 2021-27.

Le mode d'instruction des dossiers FEDER est parfois très différent entre les Régions : il est important de cibler les actions à faire financer pour éviter de passer plus de temps humain à justifier que la somme mobilisable (ex Normandie).

Il est possible de faire financer des postes sur le temps des projets FEDER (ex. CRAIG).

Dans le cas du PCRS 08 et 51, l' le choix de ne pas évoquer la possibilité de financement FEDER dans le tour de table au départ afin de mobiliser plus de partenaires. Les montants ont pu être récupérés rétroactivement et seront reversés aux partenaires ou utilisés pour les mises à jour à venir.

Assez peu de partenariats ont prévu les mises à jours au début, mais **contrairement à certaines croyances, il est possible de financer les mises à jour en investissement** (ex SIEM 51).

✓ **Mobilisation du CPER**

Chaque Région est libre de fixer ces propres critères mais l'État doit faire face à de plus en plus de contraintes budgétaires.

Il ressort des échanges qu'il est plus opportun d'argumenter sur la finalité pour obtenir ces fonds (par ex : sur la connaissance du territoire, les gains que l'on peut viser…) plutôt que l'obligation réglementaire pure et dure.

✓ **Mobilisation du DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)**

Ce type de fonds ont déjà été mobilisés en Pays de la Loire, mais attention seuls les communes ou EPCI peuvent le percevoir (pas un département ou un syndicat départemental).

Ce fond dépend la gouvernance départementale et nécessite une ingénierie financière ancrée dans le territoire pour le mobiliser.

✓ **Fonds FNV**

Ce type de fonds du type guichet FINDPE n'est mobilisable qu'avec le portage d'un ministère.

✓ **Mise en valeur des économies réalisées autour des autres usages**

Sans que cela soit une source de financement direct, il est possible d'argumenter sur les économies futurs que peut générer la production d'un tel référentiel. Si des gains pour les syndicats d'énergies et autres syndicats départementaux semblent réels ils ne sont pour l'instant pas documentés (ex TE61). Il serait opportun que ces données puissent être établies et partagées au sein du GT national au bénéfice de tous.

Dans les Métropoles, il est moins évident d'argumenter sur les économies d'argent, il est plus aisé de montrer le PCRS comme une plus-value avec de nouveaux

Afigéo - 73 avenue de Paris - 94165 Saint-Mandé Cedex - France +33 (0)1 43 98 82 62 contact@afigeo.asso.fr www.afigeo.asso.fr
Association française pour l'information géographique - Régie par la loi du 19 juillet 1901

services disponibles. Le PCRS a particulièrement besoin d'être enrichi pour les autres usages sur ces territoires (ex Lille et Lens Liévin).

Un effet indirect non négligeable sur les gains est la capacité des gestionnaires de réseau à diffuser des données vectorielles (StaR-DT) en réponse aux DT-DICT, ce qui fait gagner beaucoup de temps aux MOA et Bureaux d'Études. En moyenne, le report des réseaux depuis les réponses pdf pour faire un plan de synthèse prend 30% du temps de l'étude (ex Enedis).

✓ **Montage d'un « guichet de financement national » : point d'étape**

Présentation par l'ANCT (François LACOMBE) d'un point d'étape de la mise en place d'un « guichet » national qui viendrait financer des projets déposés. Il s'agit de concevoir un mécanisme pour centraliser les contributions financières des exploitants de réseaux nationaux aux PCRS locaux. La forme juridique n'est pas décidée, des recommandations seront formulées à destination des ministères concernés.

Les opérateurs nationaux abonderaient ce guichet via une répartition en cours de validation par le GT Financement avec des règles différentes selon la forme (raster/vecteur dont les coûts de production et de mise à jour diffèrent).

La participation des opérateurs locaux resteraient à la main des tours de table locaux.

Des définitions claires de ce qu'est un PCRS nécessaire et suffisant pour répondre aux besoins de l'anti-endommagement sont à construire, avec des coûts correspondants. Les autres usages éventuels seront financés par les partenaires locaux. Le coût du PCRS augmente lorsqu'il devient RTGE (référentiel très grande échelle) ou PCRC (plan corps de rue complet) => la part des gestionnaires de réseau sera adaptée pour conserver une contribution cohérente avec le strict besoin réglementaire

Remarques suites aux échanges avec les participants

- ✓ Il ne faut pas attendre la mise en route du groupement national pour lancer les PCRS : les délais sont incompatibles avec les échéances.

Afigéo - 73 avenue de Paris - 94165 Saint-Mandé Cedex - France +33 (0)1 43 98 82 62 contact@afigeo.asso.fr www.afigeo.asso.fr

Association française pour l'information géographique - Régie par la loi du 19 juillet 1901

- ✓ Ce fonds doit être adapté au financement des mises à jour, même si les principes sur lesquels on travaille actuellement traitent de l'ensemble des dépenses sans spécification aux mises à jour.
- ✓ A priori il n'assurera pas de financement rétroactif des projets, mais prendra en compte les montants déjà investis par les partenaires pour que le rééquilibrage puisse se faire entre financeurs sur les dépenses de mise à jour
- ✓ Le financement ne sera pas assuré à 100% par le groupement, il y aura toujours des réseaux et usages locaux qui financeront le PCRS.

✓ **Risques si non mise en place d'un PCRS sur le territoire**

Si le géoréférencement des réseaux est obligatoire, ce n'est pas le cas pour le PCRS dont seul l'utilisation est obligataire si il existe.

Il est important de ne pas confondre le PCRS servant de fond de plan (art 7) aux réponses aux DT/DICT, avec l'amélioration du positionnement des réseaux qui est à charge de l'exploitant. Le PCRS peut d'ailleurs permettre de réaliser les opérations de géoréfencement des réseaux à mener par l'exploitant ce qui engendre des économies.

Un travail avec la DGPR sur les sanctions applicables et appliquées est à mener afin de sensibiliser par des courriers et de véritables sanctions les exploitants de réseaux qui ne seraient pas en conformité.

✓ **Importance des mises à jour et démystification des coûts**

Lors de la mise en place d'un PCRS et/ou d'une prise de vue initiale, il est important d'anticiper les mises à jour afin que les données ne soient pas obsolètes trop rapidement et de devoir recommencer cet investissement initial.

Dans certains territoires, cette préoccupation est prioritaire dès le démarrage du projet (ex CRAIG, Centre Val de Loire ?).

La mise à jour raster (chiffrage du CRAIG avec un retour d'expérience significatif) a un coût annuel par département (avec une gestion régionale) correspondant à 5 % (rural) ou 10% (urbain) du coût total initial soit de l'ordre de 50 à 100 k€ par an. Ces coûts comprennent les vols de mise à jour ET les dépenses de gestion associées à cette activité. A noter que les dépenses de gestion sont majoritaires par rapport aux investissements des vols. A titre d'exemple, c'est notamment un ETP au CRAIG pour suivre la mise à jour sur 5 départements.

Afigéo - 73 avenue de Paris - 94165 Saint-Mandé Cedex - France +33 (0)1 43 98 82 62 contact@afigeo.asso.fr www.afigeo.asso.fr
Association française pour l'information géographique - Régie par la loi du 19 juillet 1901

✓ **Points importants**

Il est important de faire figurer sur la carte de suivi portée par l'ANCT les sources de financement et de subvention pour que le GT national ait une vue globale des projets et puisse mieux appréhender les démarches administratives qui sont liées.

Attention à ne pas trop complexifier le tour de table car cela est très consommateur en ressources humaines.

Ces démarches de production, de diffusion et d'utilisation du PCRS implique une conduite du changement des utilisateurs quant à leurs méthodes de travail.

Même s'il n'y a pas d'obligation portant sur les collectivités pour qu'elles mettent en place le PCRS (l'obligation porte sur l'usage uniquement par les exploitants de réseaux)**, la pertinence de lancer sans attendre un projet PCRS sur le territoire se justifie par :**

- **Le fait que les collectivités sont aussi généralement propriétaires et exploitantes de réseaux, et donc concernées par l'obligation d'utiliser le PCRS**
- **Le fait que le PCRS permet des gains en coûts et sécurité, et d'autres usages annexes et/ou opportunistes**
- **Les financements massifs des exploitants (et probablement FEDER) se réduiront énormément dans les années à venir.**

Afigéo - 73 avenue de Paris - 94165 Saint-Mandé Cedex - France +33 (0)1 43 98 82 62 contact@afigeo.asso.fr www.afigeo.asso.fr

Association française pour l'information géographique - Régie par la loi du 19 juillet 1901

Partie 2_Mise à jour

Travail collectif réalisé en world café et synthèse la plus exhaustive et représentative possible à partir des écrits de chaque table. **En gras** les freins et limites aux solutions proposées.

✓ **Possibilités de détection des zones à mettre à jour**

Via les déclarations des DT DICT :

Filtrage intelligent avec une qualification précise en amont au regard de l'impact sur la voirie **=>** ***la capacité de filtrage est limitée, la sémantique n'est pas forcément respectée (comme le remplissage des formulaires !) et le résultat du test d'automatisation ne fait ressortir que 20% des changements au niveau de la voirie*** *(ex Sogelink)*

Source Guichet Unique et PADs **=>** ***Les DT/DICT sont stockées par 5 intermédiaires et ne sont pas en open data.***

Ajout d'une case à cocher sur le CERFA **=>** ***un décret est en cours de rédaction pour inclure cette évolution mais elle apparaît très complexe pour les utilisateurs actuels*** *(source Observatoire DT DICT)*

Via les arrêtés de voirie, les CERFA de permission de voirie et les autorisation d'urbanisme**=>** ***la sémantique n'est pas forcément respectée. Cela implique un traitement poussé des PDF pour un nombre de chantiers concerné faible.***

Via la détection des changements sur des images satellitaires ou ortho HR de l'GN (px 20 cm) **=>** ***Résultat de l'expérimentation PIGMA/CRAIG aux alentours de 20% des zones à mettre à jour sont détectées suivant une première estimation à consolider.***

Via l'évolution de la déclaration de fins de travaux et la remise des plans vecteurs de récolements surfacique pour alimenter les plans **=>** ***création de PCRS mixte Raster & Vecteur et une évolution réglementaire majeure***

Via les mises à jour de la BAN, de la BD Topo (bâtiments et routes), de la base DGFIP ou du RNB

Via le référentiel foncier des géomètres (RFU)

Via la collecte des données de raccordement des lotissements (source Enedis ou ECD)

Afigéo - 73 avenue de Paris - 94165 Saint-Mandé Cedex - France +33 (0)1 43 98 82 62 contact@afigeo.asso.fr www.afigeo.asso.fr
Association française pour l'information géographique - Régie par la loi du 19 juillet 1901

Via une enquête auprès des Gestionnaires de Voirie

Via un site collaboratif type GéoContrib ou appli IGN **=>** ***qui vérifie les données et qui met à disposition les outils ?***

Une fois les zones détectées, certaines APLC réalisent une validation systématique sur le terrain afin de constituer une véritable base de données de suivi de travaux et photos associées **=>** ***exemple le CRAIG - 2 personnes à temps plein sur 3 semaines de mai pour visiter plus de 800 secteurs à une échelle régionale (10 départements sur 12).***

L'activité de mise à jour ne demandant pas un ETP sur un département, il y a un fort enjeu de ***mutualisation de moyens humains entre départements (ex : ententes régionales des Territoires d'Energie, autres …) ?***

Via des vols complets plus réguliers sur des zones urbanisées denses (les Métropoles pour le CRAIG) ou sur l'ensemble du territoire pour enlever la contrainte de la mise à jour différenciée (scénario sans limite de budget et avec un nombre de caméras suffisante ce qui n'est pas le cas aujourd'hui !)

Via du mobile mapping type panoramax ou des prise de vues drones grande échelle

Exemple SIEM51 : Croisement des extrait des DICT des PADs avec celles remontées par les partenaires pour éviter des doubles comptes. Identification des DICT impliquant des mises à jour du PCRS qui lui étaient inconnus.

Il apparaît qu'une solution unique et parfaite n'existe pas et que le choix des zones à mettre à jour doit se faire en croisant de multiples facteurs.

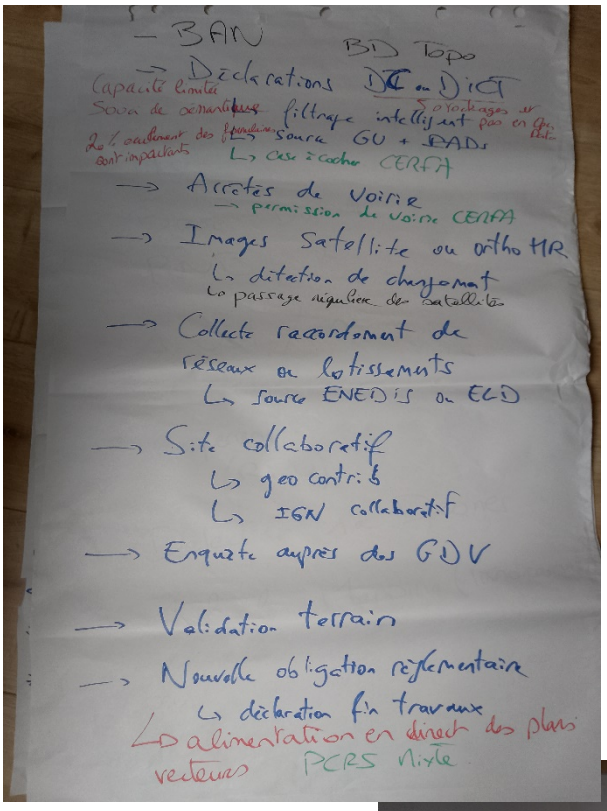

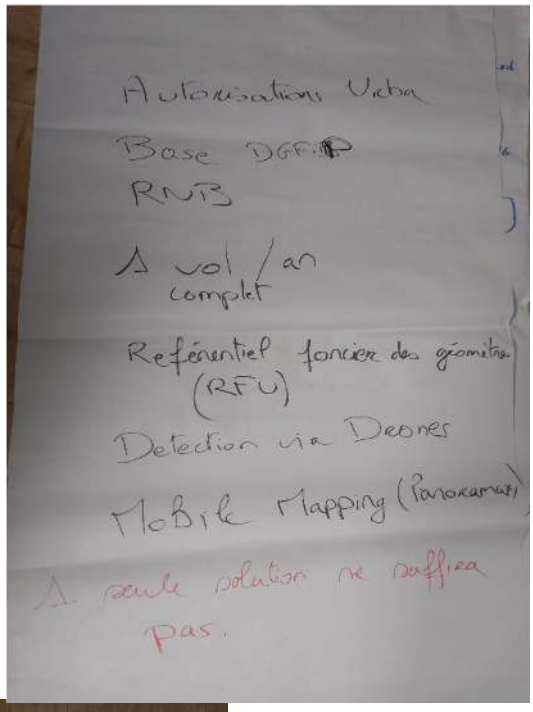

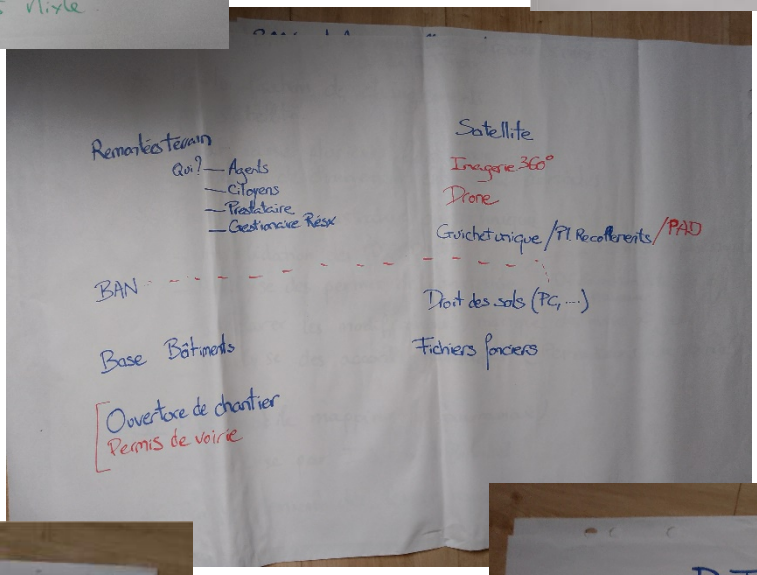

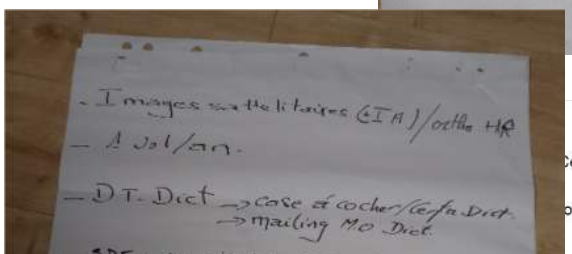

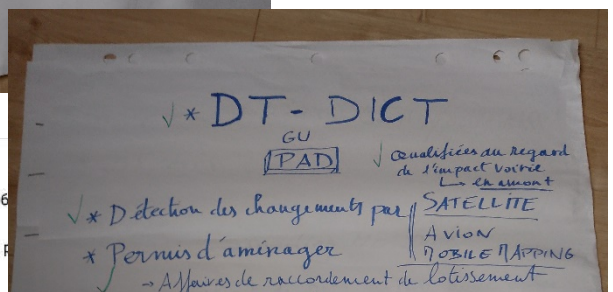

Cedex - France +33 (0)1 43 98 82 6
pour l'information géographique - Régie p

✓ **Déclencheur des mises à jour et facteurs de priorisation à prendre en compte**

Pour les éléments déclencheurs d'une mise à jour :

- Modification de la géométrie de la voirie avec un seuil minimum (10m linéaire pour le CRAIG) + tous les éléments constitutifs du PCRS.

- Grands projets urbains & abords

- ZAC, ronds-points

- Modification des éléments thématiques liés aux usages indirects du PCRS

- , Haies, Forêts, parcs photovoltaïques, cimetière, mobilier urbain…

Il ressort que les éléments à prendre en compte pour la mise à jour sont inscrits en partie dans la fiche 5 de recommandations du CNIG sur la partie mise à jour raster.

Pour la priorisation des mises à jour :

- Politique locale

- Compétences de l'APLC qui porte le PCRS (Voirie, Eclairage Public, Fibre…)

- Densité des enjeux et de la sécurité, présence de réseaux sensibles ou non

- Financement

- Saisonnalité et récurrence des zones urbaines

- Optimisation géographique, proximité et opportunités

Il ressort que la mise à jour devrait être réalisée, sans considération du coût ou de la politique locale, dès qu'il s'agit de mettre à jour les éléments du fond de plan permettant de situer les réseaux pour la réalisation de travaux souterrains ou proche de réseau aérien.

Afigéo - 73 avenue de Paris - 94165 Saint-Mandé Cedex - France +33 (0)1 43 98 82 62 contact@afigeo.asso.fr www.afigeo.asso.fr
Association française pour l'information géographique - Régie par la loi du 19 juillet 1901

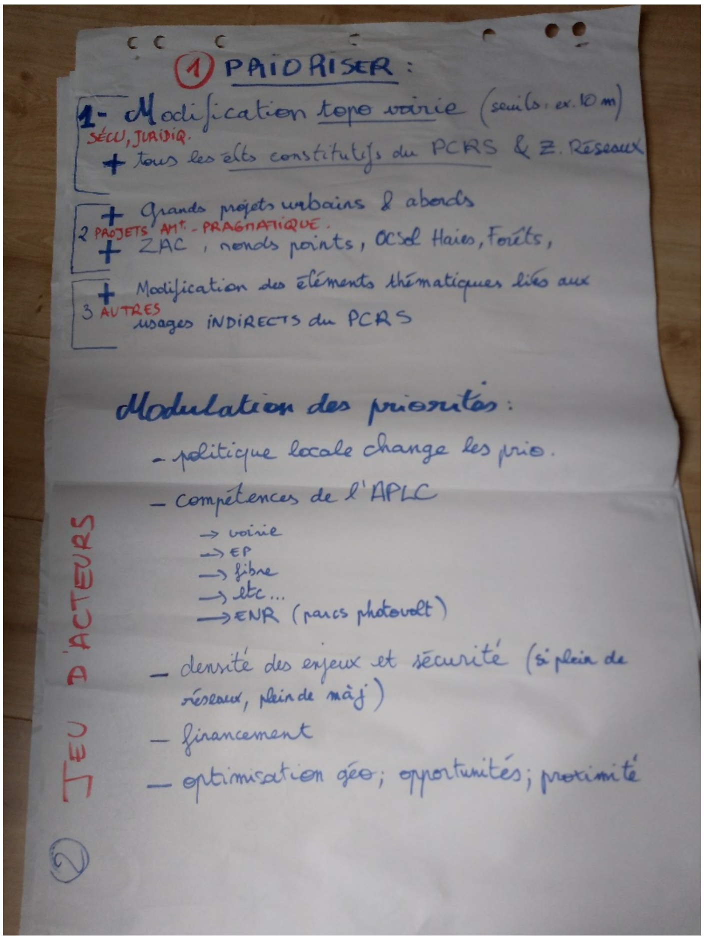

① PRIORISER :
1- Modification topo voirie (seuils : ex. 10 m)
SÉCU, JURIDIQ.
+ tous les élts constitutifs du PCRS & Z. Réseaux
+ Grands projets urbains & abords
2 PROJETS AMT - PRAGMATIQUE.
+ ZAC, ronds points, OCSol Haies, Forêts,
+ Modification des éléments thématiques liés aux
3 AUTRES
usages INDIRECTS du PCRS
Modulation des priorités :
- politique locale change les prio.
- compétences de l'APLC
→ voirie
→ EP
→ fibre
→ etc...
→ ENR (parcs photovolt)
- densité des enjeux et sécurité (si plein de réseaux, plein de màj)
- financement
- optimisation géo ; opportunités ; proximité
JEU D'ACTEURS
②

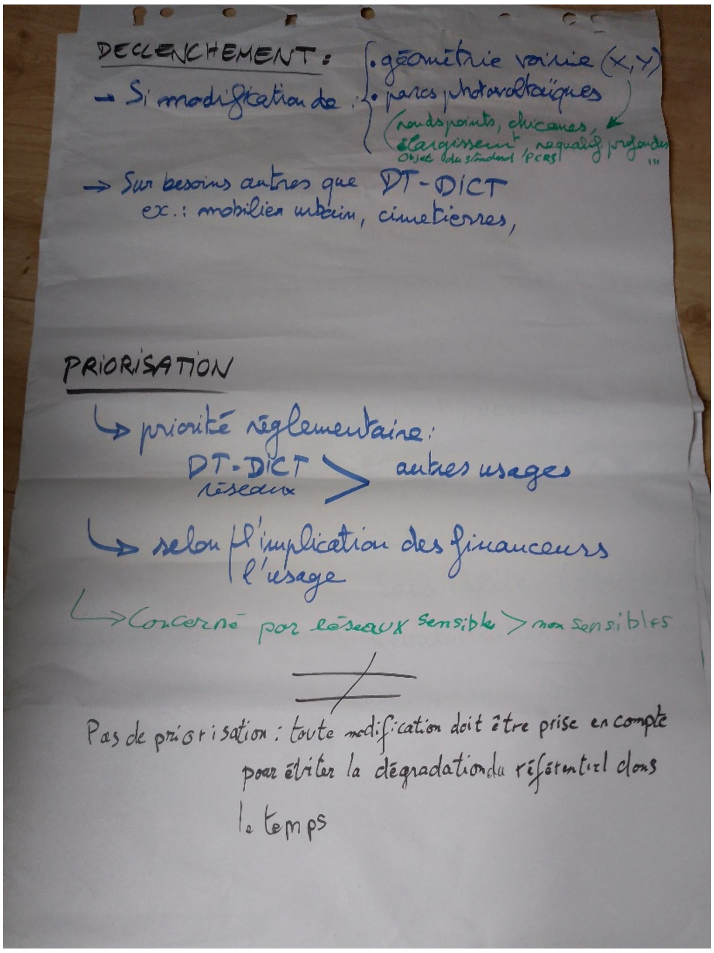

DECLENCHEMENT :
→ Si modification de :
• géométrie voirie (X,Y)
• parcs photovoltaïques
(ronds points, chicanes, élargissement, requalif profonde)
Objet hors standard PCRS
→ Sur besoins autres que DT-DICT
ex. : mobilier urbain, cimetierres,
PRIORISATION
↳ priorité réglementaire :
DT-DICT réseaux > autres usages
↳ selon l'implication des financeurs / l'usage
↳ Concerné par réseaux sensible > non sensibles
≠
Pas de priorisation : toute modification doit être prise en compte pour éviter la dégradation du référentiel dans le temps

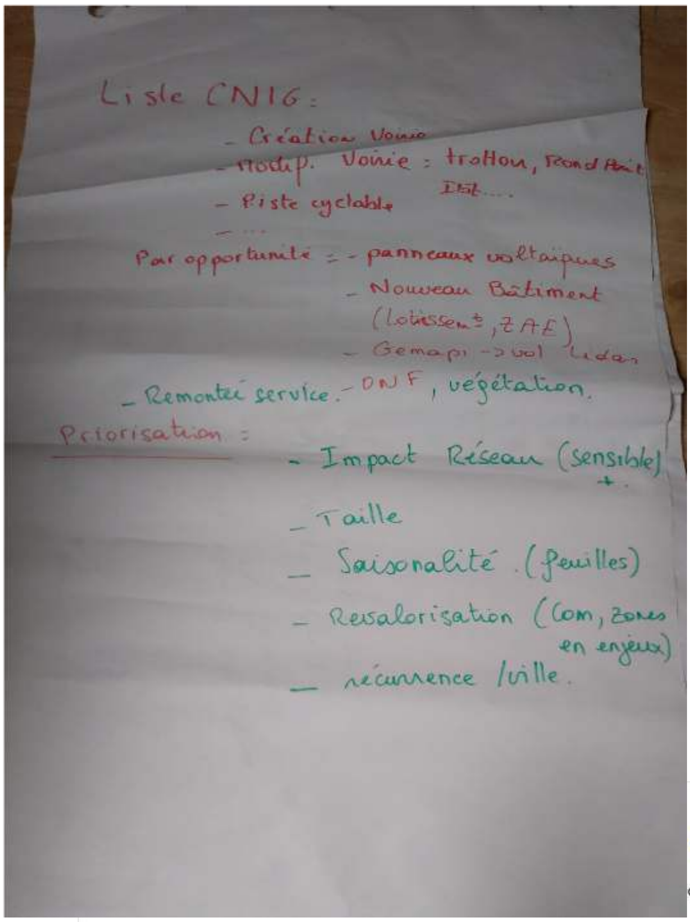

Liste CNIG :
- Création Voirie
- Modif. Voirie : trottoir, Rond Point, DSL....
- Piste cyclable
- ....
Par opportunité : - panneaux voltaïques
- Nouveau Bâtiment (lotissemt, ZAE)
- Gemapi -> vol Lidar
- Remontée service - ONF, végétation.
Priorisation :
- Impact Réseau (sensible) +
- Taille
- Saisonalité (feuilles)
- Revalorisation (Com, Zones en enjeux)
- récurrence / ville.

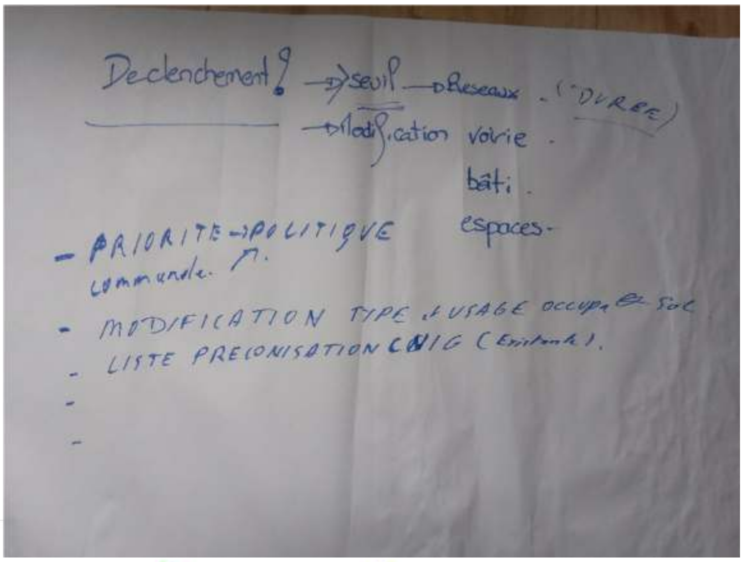

Declenchement ? → seuil → Réseaux . (DUREE)
→ Modification voirie .
bâti .
espaces.
- PRIORITE → POLITIQUE commande. ↗
- MODIFICATION TYPE + USAGE occupa° du sol
- LISTE PRECONISATION CNIG (Existante).

Conclusion de la journée et relevé d'actions

Une demande de partage des docs techniques de type BPU, CCTP pour des mises à jour est formulée afin de permettre de s'en inspirer : le site du CNIG pourrait héberger les documents mis à disposition du GT PCRS.

Le GT National réitère le besoin d'avoir des remontées d'informations les plus complète possible de la part des APLC pour avoir des éléments globaux et mettre à disposition de tous un maximum de données. Ces remontées permettront d'orchestrer et de diffuser au niveau national les bonnes pratiques de mises à jour (raster et vecteur).

La carte portée par l'ANCT pourrait être plus efficiente si les APLC remplissent l'intégralité des données et des champs disponibles de manière complète (Carte des PCRS | pcrs.beta.gouv.fr).

Plusieurs pistes de travail ressortent :

- ✓ L'accompagnement au changement des petits exploitants sur la mise à jour des réseaux, l'intégration du PCRS et les réponses aux DT/DICT.
- ✓ La mutualisation des moyens humains autour de la mise à jour est aussi à faire pour accompagner les territoires.
- ✓ La diffusion, l'exploitation et la mise à disposition des PCRS (GT accessibilité du PCRS et autres solutions de publication)
- ✓ Le cadre légal d'accès aux données DT/DICT pour fluidifier les échanges de données pour la mise à jour

En complément GRDF a crée une vidéo sur les DT/DICT : **La cartographie se simplifie.**

Afigéo - 73 avenue de Paris - 94165 Saint-Mandé Cedex - France +33 (0)1 43 98 82 62 contact@afigeo.asso.fr www.afigeo.asso.fr
Association française pour l'information géographique - Régie par la loi du 19 juillet 1901